FFCO
Course d'Orientation
Fédération Française
Conférence
des
présidents de Ligue
6 novembre 2021

1- Programme

- Mot d’accueil du président
- Présentation du projet fédéral 2021-2024 et de sa déclinaison au niveau territorial
- Campagne de subvention PSF : bilan 2021 et perspectives 2022
- Pré-accession au Haut Niveau
- Plan éthique et intégrité
- Développement durable
- Plan de communication 2022
- Projet de Modification des redevances fédérales pour 2022

1- Programme

- Projet de Modification du Règlement des Compétitions 2022
- Projet de convention type Ligue-FFCO
- Points divers

- Actualité du CNOSF : projet de loi sport et loi confortant les principes républicains

MOT d'ACCUEIL du PRESIDENT

Course d'Orientation
Fédération Française

PRESENTATION
du
PROJET FEDERAL

PROJET SPORTIF FEDERAL

Bilan Projet 2017-21

Programme
Nouvelle équipe

Réunion
Présidents Ligue
2019

Réunion de Zones

Axes du
PROJET SPORTIF FEDERAL
2021-2024

Identité de la COURSE d'ORIENTATION

Course d'Orientation
Fédération Française

1- Identité de la COURSE d'ORIENTATION

OBJET : encourager, promouvoir, orienter, développer, animer, enseigner, former, encadrer, coordonner, organiser la pratique de la discipline sportive de déplacement non motorisé utilisant les techniques d'orientation, conformément aux règlements de la Fédération Internationale de Course d'Orientation (IOF)

↑

Ressources humaines et financières

1- Identité de la COURSE d'ORIENTATION

un peu plus de 9000 licenciés mais près de 35000 pratiquants occasionnels

4 femmes pour 6 hommes

plus de 40% ont plus de 40 ans ; à peine plus de 5% sont des ados ou de jeunes adultes

une pratique pédestre pour presque tous ; VTT pour 45% mais la compétition pour seulement 54% et 18%

une pratique à coût modéré

1- Identité de la COURSE d'ORIENTATION

une répartition très inégale selon les territoires – 12 ligues / 61 CD

plus de 9300 cartes dont un tiers d'initiation

un fonctionnement avec un travail de réflexion et d'animation fédérale assumé au sein de commissions

2- Leviers de développement

FORCES

activité familiale, conviviale
pratique peu onéreuse

objectifs, modalités et lieux de pratique, licences diversifiées

valeurs
physique et cognitif

aménagement du territoire

bénévoles passionnés

OPPORTUNITES

valorisation des espaces

pratique de reconversion
programmes scolaires
nature et aventure

nouvelles technologies

CO

FAIBLESSES

organisation complexe, chronophage : déplacements, autorisations

représentation de l'activité ''rebutante''

professionnalisation quasi-inexistante

activité peu médiatisée

maillage territorial incomplet

pratique tardive

MENACES

concurrence : autres fédérations, pratique non encadrée

peu d'intérêt des médias

contraintes bureaucratiques, financières, climatiques…

Course d'Orientation
Fédération Française

3- Bilan 2017-2021

Axe 1 – Développement : structuration, ETR, jeunes, cartographie de qualité

Structures, commissions
Résultats HN CO à VTT
Calendrier pédestre et VTT
Mutualisation
Passage balises de couleurs

Organisation : RDE ; ETR/commissions ; SLE/ groupes ligues
Accès aux terrains techniques (ONF)
Harmonisation des règles
Calendrier ligues difficile à cause des distances

Axe 2 – Promotion : CO à VTT, nouveaux formats, sport-santé, cartes de proximité, PPO

Cartes de proximité
Pratique de la CO à VTT
Calendrier
Circuits de couleur bien
Nouveaux licenciés : jeunes, sport-santé

PPO et accès au terrain (ONF, PNR…)
Implication des clubs dans la promotion
Communication, réseaux sociaux, presse
Intérêt pour la FFCO dans les raids multi
Maillage de la CO à VTT
Fidélisation des licenciés
Attractivité de la CO sport-santé

3- Bilan 2017-2021

Axe 3 – Formation

Réactivité du CTS en charge de la formation et des ligues
VAE
Supports de formation

Redondance dans formations
Motivation pour séminaires
Programme des formations nationales trop tardif
Professionnalisation
Disponibilité en formateurs

4- Ambition fédérale

- **Poursuivre l'ouverture vers de nouvelles modalités de pratiques sans renier celles fondatrices de notre sport**

- **Poursuivre la structuration de notre activité à tous les échelons du territoire**

- **Mieux communiquer**
- **Consolider le modèle financier**

5- Enjeux et objectifs

Une offre de pratiques la plus large possible
pour

FIDÉLISER LES LICENCIÉS — **ATTIRER DES NÉOPHYTES**

Pratiques compétitives	Pratiques non compétitives
• Maintenir, pour la course d'orientation pédestre et celle à VTT, notre présence parmi les meilleures nations mondiales • Recentrer la règlementation fédérale sur les championnats, sur l'organisation de grands évènements • *Donner plus d'autonomie au niveau des ligues*	• *Mieux accueillir les adultes débutants* • *Renforcer les actions à destination des jeunes* • *Développer notre activité pour de nouveaux publics*

Course d'Orientation
Fédération Française

5- Enjeux et objectifs

révision du calendrier fédéral pour donner plus de place au niveau local

campagne de communication ‘’la compétition et le loisir ne sont pas incompatibles‘’

formation sport-santé

accueil des personnes en situation de handicap

recherche de synergies avec d’autres fédérations

5- Enjeux et objectifs

Une structuration fédérale et un maillage territorial plus efficients

pour

FIDÉLISER LES LICENCIÉS **ATTIRER DES NÉOPHYTES**

- *Identifier les possibilités de création de clubs*
- *Comprendre les attentes des licenciés*
- *Tendre vers plus de professionnalisation*
- *Rechercher un juste équilibre entre la fidélisation des licenciés et l'ouverture vers l'extérieur*
- *Développer la communication*

5- Enjeux et objectifs

mise en place d'outils d'aide

numérisation

réflexion sur la professionnalisation

révision des modules de formation ; création de nouvelles formations

Course d'Orientation
Fédération Française

5- Enjeux et objectifs

subventions

appels à projet

Consolidation du modèle financier

aide apportée par des cadres techniques

partenariats

5- Enjeux et objectifs

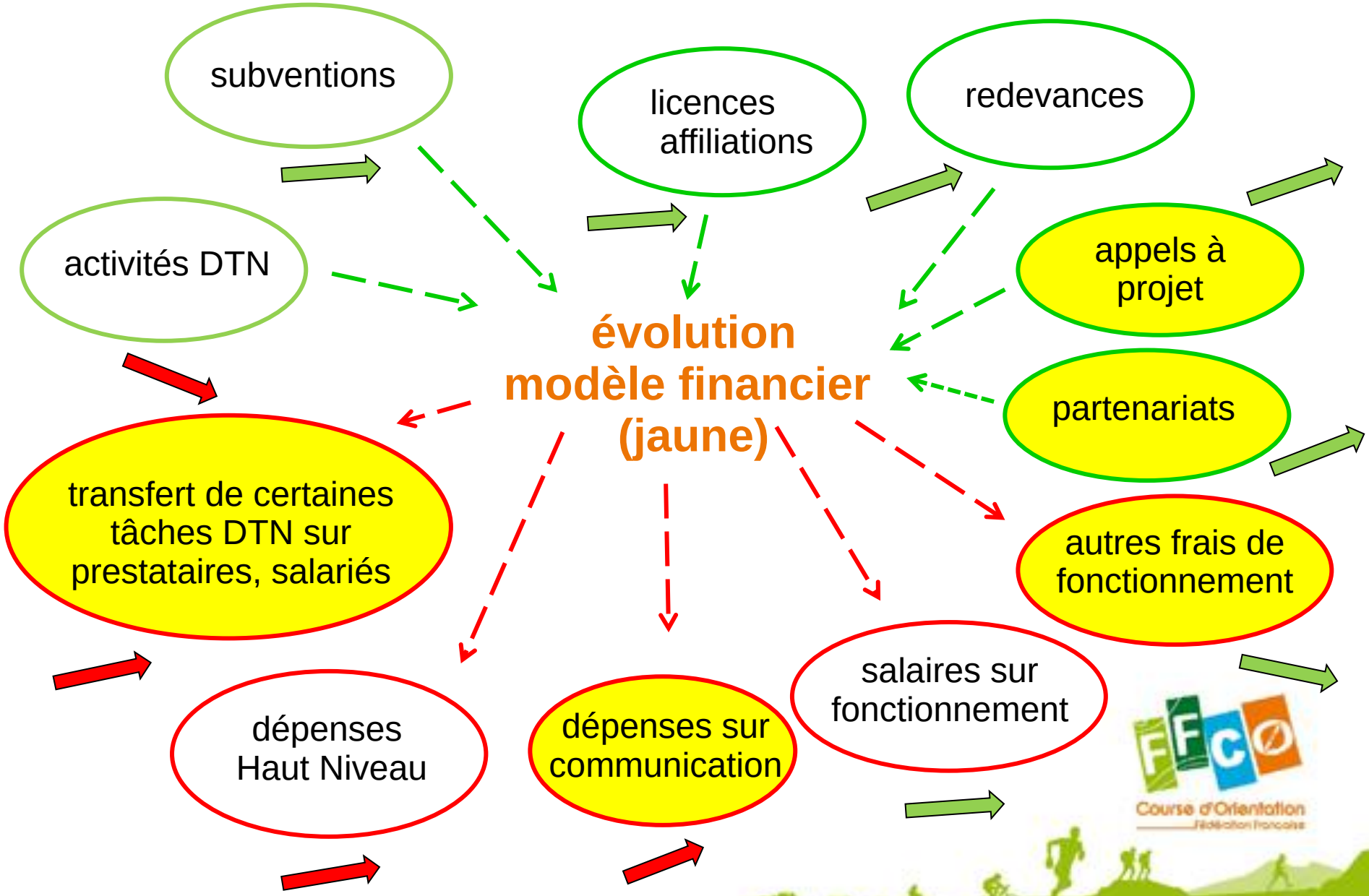

5- Enjeux et objectifs

Approche participative

transparence
implication des ligues
participation dans le travail de réflexion et d’élaboration des propositions

projet qui part des réalités du terrain
que chacun peut s’approprier au niveau local

6- Plan d'actions

RENDRE LA COURSE D'ORIENTATION VISIBLE

- ✓ **Communication**
- ✓ **Simplification**
- ✓ **Professionnalisation**

AXE STRATEGIQUE 1 : Diversification de l'offre des pratiques

Objectifs généraux :

- répondre au mieux aux attentes des licenciés ; les fidéliser

- capter de nouveaux publics ; attirer de nouveaux licenciés

- développer l'activité pour les jeunes

6- Plan d’actions

Pratiques sportives = du sport santé à la pratique compétitive ; proximité et convivialité ; un temps pour valoriser la pratique des jeunes

Pratiques compétitives

Action à mener (PS1). Donner une visibilité plus claire des compétitions de CO

- PS1 A : Réorganiser le calendrier des compétitions

- PS1 B : Recentrer la règlementation fédérale et simplifier les qualifications pour les compétitions nationales

- PS1 C : Améliorer le Classement National

Pratiques novatrices

Action à mener (PS2). Inciter le niveau local à proposer de nouvelles modalités de pratique

- PS2 A : *Favoriser l’organisation de pratiques urbaines d’Orientation dans différents formats*

- PS2 B : *Soutenir les organisations innovantes*

- PS2 C : Tisser des liens avec d’autres fédérations

6- Plan d’actions

Développement auprès des Jeunes

Action à mener (DJ1). Elargir l'offre de pratique pour les jeunes sur tous les territoires

- DJ1 A : *Aider la création de nouvelles écoles de CO*

- DJ1 B : Créer un évènement national réservé aux jeunes

- DJ1 C : *Promouvoir et soutenir les manifestations ciblées sur les jeunes de tout âge…*

- DJ1 D : *Contribuer à un apprentissage de qualité* par mutualisation des moyens

- DJ1 E : Pérenniser la labellisation écoles de CO et favoriser celles qui participent activement aux compétitions nationales (« école de CO ++ »)

Action à mener (DJ2). Soutenir la formation des jeunes à la compétition et leur pré-accès au haut niveau

- DJ1/2 : *Mettre en place le calendrier jeunes et pré-accession au haut niveau en même temps que le calendrier régional* en fonction des évènements nationaux et haut niveau

6- Plan d’actions

- DJ2 A : Coordonner, au niveau national (DTN), le réseau de détection des espoirs (RDE), les week-ends d’entraînements et de détections régionales (critères, cahier des charges, cahier d’entraînement numérique…)

- DJ2 B : *Soutenir l’organisation de stages de perfectionnement régionaux* (pré-accession haut niveau), avec une aide adaptée aux besoins des ligues (soutien technique et/ou pédagogique)

- DJ2 C : *S’appuyer sur les sections sportives de course d’orientation*, essentiellement celles dans les lycées, en développant, dans plusieurs ligues, des sections d’excellence sportive

Course d'Orientation
Fédération Française

6- Plan d’actions

AXE STRATEGIQUE 2 : Haut Niveau

Maintenir la France dans les 8 meilleures nations mondiales
Accroitre l’encadrement professionnel du haut niveau
Etoffer le groupe haut niveau féminin

Action à mener (HN1). Offrir aux athlètes les meilleures conditions possibles pour s’exprimer au plus haut niveau international

- HN1 A : Communiquer davantage sur les résultats des athlètes en renforçant la mise en valeur des athlètes féminines
- HN1 B : Collaborer avec d’autres instances : lobbying international, partenariat avec les équipes de France militaires
- HN1 C : Renforcer l’encadrement du haut niveau, en nombre (des deux genres) et en formation continue

Course d'Orientation
Fédération Française

6- Plan d’actions

AXE STRATEGIQUE 3 : Structuration territoriale (du club vers le haut niveau)

Objectif général :

- développer un maillage territorial permettant, en tout lieu, de rayonner du club vers le haut niveau

Cartes, ESO ; partenariat avec les collectivités ; couverture territoriale minimale : condition de visibilité pour attirer de nouveaux publics

Action à mener (DT1). ***Promouvoir les espaces d'orientation de loisir (ESO, PPO) auprès des collectivités territoriales***

Action à mener (DT2). ***Développer de la cartographie sur les territoires***

- DT2 A : ***Cartographier ou mettre à jour des espaces de pratique ainsi que les modalités d’utilisation***

6- Plan d’actions

- DT2 B : Contrôler la qualité de la cartographie de niveau national
- DT2 C : Développer les outils numériques nécessaires pour le recensement de toutes les cartes de CO réalisées pour une utilisation mutualisée

Action à mener (DT3. ***Promouvoir la création de nouveaux clubs, notamment dans les territoires carencés***

Action à mener (DT4). Accompagner les structures dans le déploiement du PSF à chaque niveau territorial
- DT4 A : Féminiser la FFCO tant chez les pratiquants que chez les dirigeants des instances déconcentrées, dans l’encadrement, dans l’expertise
- DT4 B : ***Formaliser un plan d'action contre les violences et les discriminations déclinable au niveau local***
- DT4 C : ***Formaliser un plan d'actions sur la thématique "éthique et citoyenneté" déclinable au niveau local***

6- Plan d’actions

AXE TRANSVERSAL 1 : Formation

Objectifs généraux :

- offrir aux structures un vivier de professionnels

- améliorer le niveau de compétences des bénévoles

- contribuer à l’évolution et à la mise à jour des compétences dans tous les domaines de la CO

Formation professionnelle

Action à mener (FP1). Pérenniser la formation des CQP

- FP1 A : Faire connaitre ces diplômes auprès de structures, notamment celles proposant des formations BPJEPS APT

- FP1 B : Les proposer comme formation continue des ETAPS via les CNFPT

Action à mener (FP2) : Œuvrer à la mise en place d’un CQP Technicien de course d’orientation

6- Plan d’actions

Formation des bénévoles

Action à mener (FB1). Restructurer l'architecture de la formation initiale

- FB1 A : Faire un état des lieux

- FB1 B : Définir la partie commune des formations ainsi que les modalités des différents temps

- FB1 C : Réajuster les parties spécifiques des différentes formations ainsi que les modalités des différents temps

- FB1 D : Finaliser le déploiement de la formation de cartographie de proximité

- FB1 E : Créer et mettre en œuvre les formations de formateurs associées

Action à mener (FB2). ***Favoriser l'accès aux formations initiales de niveau national, notamment pour les femmes***

6- Plan d’actions

Action à mener (FB3). Réfléchir et finaliser les modalités des nouvelles formations à mettre en place

- FB3 A : *Contribuer à l’organisation de séminaires des organisateurs*

- FB3 B : Envisager, avec des partenaires déjà engagés dans le domaine, les données à intégrer pour les éducateurs au sein des formations existantes ou par un module de formation complémentaire sport santé

Action à mener (FB4) : *Développer les séminaires de formation continue dans tous les domaines* et à tous les niveaux

- FB4 A : Construire des séminaires de formation continue selon un planning défini pour l’olympiade (alternance moniteurs/entraîneurs ; traceurs et contrôleurs/délégués et arbitres), cohérent avec le calendrier des compétitions

- FB4 B : *Favoriser la mutualisation entre ligues des séminaires régionaux*

Course d’Orientation
Fédération Française

6- Plan d’actions

AXE TRANSVERSAL 2 : Communication et Numérisation

Communication

Action à mener (CO1). Développer une stratégie de communication sur l’olympiade

- CO1 A : Multiplier le passage de la CO dans les médias : diffusion sur les télévisions ; réseaux sociaux…

- CO1 B : Offrir aux clubs des outils de communication leur facilitant l’accueil des nouveaux publics

Numérisation

Action à mener (NU1). Formaliser une stratégie et un plan de transformation numérique

- (NU1A). Assurer une maintenance évolutive du site

- (NU1B). Améliorer les outils de gestion et de comptabilité

- (NU1C). Créer des outils numériques pour améliorer la vie du licencié et des structures

6- Plan d’actions

AXE TRANSVERSAL 3 : Développement durable

Action à mener (DD1). Construire un plan d’actions pour participer aux enjeux du développement durable

- DD1 A : Valoriser les manifestations et les actions de développement durable limitant les impacts

- DD1 B : Communiquer sur les analyses d’impact des organisations

MODELE FINANCIER

Action à mener (MF 1) : Revoir le modèle de redevances fédérales liées aux compétitions

Action à mener (MF 2) : Rechercher des ressources financières privées

FFCO
Course d'Orientation
Fédération Française
CAMPAGNE de
SUBVENTION
PSF

1- Composition de la commission

Valérie BERGER-CAPBERN (responsable de la commission PSF)
Yves BOEHM
Dominique BRET
Sylvine BROUTE
Jean-Pierre CALANDOT
Bernard DAHY
Nelly DEVILLE
Dominique ETIENNE
Vincent FREY
Rémi GARDIN (représentant de la DTN)
Joël LE COZ
Daniel POEDRAS
Joël POULAIN
Jean-Paul TERS (président de la commission d’éthique)

2- Bilan 2021

Etude des dossiers

- **Fonctionnement des binômes : OK**
- **Avis des ligues et CD : intéressant pour cohérence et transparence**

une valeur ajoutée si pas des ‘’1” à tous les dossiers
préférable si reçus avant l’examen des dossiers

Problèmes

- **Dossiers équivalents dans des ligues différentes n’obtenant pas la même subvention**
- **Certains dossiers de piètre qualité sur 2 points principaux :** budget peu crédible ; action peu claire
- **Articulation entre ligue/CD/club** au niveau des objectifs, actions…, pas toujours perceptible

3- Perspectives 2022

Aide à intensifier pour la constitution des dossiers

- **Exemple d'informations attendues par type de demande de subvention** : cartographie, école de CO, formation, stage ligue, manifestation innovante
- **Relance des structures n'ayant pas finalisé leur dossier** à la date de dépôt

Précision sur les éléments nécessaires à l'analyse des dossiers

- **Projet Sportif Territorial formalisé**, notamment répartition des actions entre ligue, CD et clubs (cf. point ''convention FFCO/ligue'')
- **Définition de critères pour l'attribution des subventions**

Evolution de la méthode de traitement des dossiers

- Pas d'enveloppe financière prédéfinie par ligue

4- Axes éligibles au PSF 2022

AXES STRATEGIQUES	AXES DU PROJET	ACTIONS	STRUCTURES ELIGIBLES			COMMENTAIRES / PRECISIONS
			Clubs	Comités	Ligues	
DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DES PRATIQUES	Fidéliser les licenciés et attirer des néophytes	Favoriser l'organisation de pratiques urbaines d'Orientation dans différents formats	x	x	x	Soutien aux manifestations de CO urbaines : challenges locaux sur des sites proches des bassins de vie… ; LD en ville ou parc
		Soutenir les organisations innovantes et celles pour des publics spécifiques	x	x	x	Soutien aux manifestations innovantes de promotion de la CO « grand public » proposant des formats de course nouveaux, adaptés au contexte local et visant à faciliter l'accessibilité et la découverte de notre sport : trail orientation… Soutien aux projets CO santé/bien-être à destination d'un public clairement identifié ; possibilité de valoriser des projets en partenariat avec d'autres structures fédérales Soutien aux projets CO handicap : animation à destination d'un public clairement identifié ; possibilité de mettre en place des actions handi-valides et des actions en partenariat avec les fédérations concernées (handisport et sport adapté) Soutien aux projets en zone prioritaire : Quartiers Politique de la Ville (QPV) et Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) : partenariat avec un centre de loisirs ou association locale… Soutien à la mise en place d'écoles de CO "adultes"
	Développer l'activité pour les jeunes	Aider au développement des écoles de CO : création de nouvelles écoles de CO ; dynamisation d'écoles existantes	x	x		Subvention attribuée au regard du cahier des charges fédéral ; des effectifs et du nombre de séances proposées par an ; bonus aux écoles de CO déclarées / homologuées / labellisées Aide aux clubs ou comités organisant des entrainements communs afin d'avoir un groupe de jeunes suffisamment importants Soutien aux clubs formateurs alimentant les groupes ligue et Groupe France -18 ans ; possibilité de soutien aux stages organisés par les ligues, les comités départementaux (uniquement dans le cas d'une mutualisation ou par les clubs directement ; obligation d'avoir un lien et une continuité entre club formateur et groupe ligue (à décrire dans la demande de subvention) Soutien au développement de la CO à VTT/Ski au sein des écoles de CO
		Promouvoir et soutenir les manifestations ciblées sur les jeunes (journée mondiale de l'orientation, passage des balises de couleur…) de tout âge…	x	x	x	Soutien aux actions structurantes dont celles menées en partenariat avec l'Education Nationale et les fédérations scolaires, hors actions ponctuelles : mise en place d'un cycle d'apprentissage ou perfectionnement en CO avec convention de partenariat Soutien à l'organisation d'actions dans le cadre du WOD Soutien à la mise en place de sessions de passage de balises de couleur dans le respect du cahier des charges fédéral
		Soutenir l'organisation de stages de perfectionnement régionaux (pré-accession haut niveau), avec une aide adaptée aux besoins des ligues (soutien technique et/ou pédagogique)			x	Soutien à la mise en place des stages de perfectionnement pour les jeunes en CO pédestre : organisation des RDE et structuration des groupes ligues (actions de détection des meilleurs jeunes, stages régionaux et suivi des sportifs de ces groupes) ; soutien à la mise en place des stages de perfectionnement pour les jeunes en CO à VTT/Ski, avec possibilité de mutualisation inter ligues
		S'appuyer sur les sections sportives Course d'Orientation, essentiellement celles dans les lycées, en essayant de généraliser sur tout le territoire la démarche en développant, dans plusieurs ligues, des sections d'excellence sportive	x	x		Soutien aux clubs ou comités supports de sections d'excellence sportive

Course d'Orientation
Fédération Française

4- Axes éligibles au PSF 2022

STRUCTURATION TERRITORIALE	Développer un maillage territorial permettant, en tout lieu, de rayonner du club vers la ligue	**Promouvoir les espaces d'orientation de loisir (ESO, PPO) auprès des collectivités territoriales**	x	x	x	Soutien à la cartographie de proximité, de zones en priorité dans ou à proximité des QPV, cités éducatives, ZRR, contrats de ruralité permettant une meilleure accessibilité à la pratique sportive (y compris cartes PPO). Préciser dans le descriptif de l'action : lieu / nombre km² / carte nouvelle ou mise à jour / carte seule ou PPO + carte Soutien à l'animation des PPO par l'organisation d'évènements « grand public » ou en valorisant cet équipement sportif lors d'actions organisées par un partenaire (municipalités, écoles…
		Cartographier ou mettre à jour des espaces de pratique ainsi que les modalités d'utilisation	x	x	x	Soutien à la création de nouvelles cartes de qualité et aux mises à jour avec bonus pour zone « Politique de la ville », Cités éducatives, ZRR, contrats de ruralité ou à proximité : préciser dans le descriptif de l'action : lieu / nombre km² / niveau (départemental / régional-interrégional / national-international) Mise à jour qualitative de cartes existantes avec les spécifications IOF en vigueur avec bonus pour zone « Politique de la ville », Cités éducatives, ZRR, contrats de ruralité ou à proximité : préciser dans le descriptif de l'action : lieu / nombre km² / niveau (départemental / régional-interrégional / national-international) Soutien à la cartographie de zones spécifiques CO à VTT/Ski : préciser lieu / nombre km² / niveau (départemental / régional-interrégional / national-international) / carte nouvelle ou mise à jour Soutien à l'organisation des manifestations nationales de CO : CF, nationales de zones, CFC, CNE
		Promouvoir la création de nouveaux clubs, notamment dans les territoires carencés identifiés par la fédération en lien avec les ligues	(x)	(x)	x	Développement de sections (antenne de club…) ; mutualisation de moyens matériels
		Accompagner les structures dans le déploiement du PSF à chaque niveau		(x)	x	Mise en place de séminaires, journées thématiques ou autres outils à destination des dirigeants, notamment pour réflexion sur les projets de développement des clubs et des comités départementaux en vue de la mise en place d'un « PSF régional »
		Féminiser la FFCO tant chez les pratiquants que chez les dirigeants des instances déconcentrées, l'encadrement, l'expertise	x	x	x	Soutien aux projets de féminisation : actions visant à fidéliser et recruter de nouvelles licenciées, encadrantes et dirigeantes (exemples : stages réservés aux féminines dans un club, politique de tarification, garderie sur les évènements, atelier découverte pour les mères de familles en parallèle des séances écoles de CO…)

Course d'Orientation
Fédération Française

4- Axes éligibles au PSF 2022

FORMATION	Améliorer le niveau de compétences des bénévoles dans tous les domaines de la CO	Favoriser l'accès, notamment pour les femmes, aux formations initiales de niveau régional, tant dans les domaines de l'animation que de l'expertise de la FFCO ; organiser et mettre en œuvre des sessions, tant dans les domaines de l'animation que de l'expertise de la FFCO			x	Soutien à la mise en œuvre des formations fédérales de niveau régional : organisation des formations Animateur, TR, CCR, DAR dans toutes les disciplines (pédestre, VTT, ski) Aide aux déplacements nécessaires des TR et CCR stagiaires ou évaluateurs pour le déroulement de l'épreuve en situation réelle
		Construire et organiser des séminaires de formation continue selon un planning défini pour l'olympiade (alternance moniteurs/entraîneurs ; traceurs et contrôleurs/délégués et arbitres), cohérent avec le calendrier des compétitions			x	Soutien à la mise en place des actions de formation continue annuelles ; séminaires, journées thématiques à destination des : - organisateurs de manifestation pour identifier les éléments-clés afin que les licenciés et non-licenciés participant soient réellement satisfaits = échanges de bonnes pratiques ; - traceurs et experts régionaux pour améliorer la qualité des organisations (échange des bonnes pratiques, propositions d'évolution des contenus de formation, rappels règlementaires, etc.) ; - éducateurs (animateur et moniteur) pour améliorer la qualité de l'encadrement au sein des clubs et des groupes ligue
		Favoriser la mutualisation entre ligues des séminaires régionaux			x	Soutien à la mise en place des actions de formation initiale ou continue mutualisées entre ligues

FFCO
Course d'Orientation
Fédération Française
PRÉ-ACCESSION
au
HAUT-NIVEAU

1- La détection

1 - EVOLUTION des RDE

- **Le Réseau de développement des espoirs DEVIENT le <u>réseau de détection des espoirs</u>**
- **Objectifs :**
  - Mettre à disposition un référentiel d'évaluation national commun à toutes les ligues
  - Mettre à disposition, si nécessaire, des ressources DTN pour la mise en œuvre des regroupements RDE et des stages du groupe Ligue « Performance » dans les territoires, en lien étroit avec les ligues concernées

2 - CREATION DES GROUPES LIGUE « PERFORMANCE »

- **Détection/identification <u>précise et restreinte</u> des meilleurs jeunes de 13 à 18 ans au sein de chaque ligue**

1- La détection – Modalités nationales

Groupe Ligue « Performance »		
Prérequis d'accès	• Avoir réalisé un top 20 sur un championnat de France individuel (sprint, MD ou LD) • Participer, au minimum, à 1 regroupement RDE dans l'année • A partir de 14 ans : avoir réalisé un 3000 m sur piste d'athlétisme avant le 15 décembre de l'année en cours • La ligue peut ajouter des critères spécifiques	
Nombre maximal de jeunes	20	• Dont maximum 5 en HD18 • Porter attention à un équilibre entre les catégories d'âge / de sexe • Prendre en compte les jeunes « 1ère année » dans la détection
Critères de détection	Performances en compétition	Prise en compte des résultats obtenus lors des Championnats de France et de ligue de sprint, MD et LD.
	Performance physique sur test standardisé	Temps réalisé sur 3000 m. Ce test est à réaliser hors regroupement RDE. L'entraineur référent du jeune sera chargé de transmettre le temps réalisé à la ligue.
	Evaluation spécifique à la CO : technique, capacité d'analyse et confrontation	Evaluation réalisée sur les regroupements RDE organisés (cf. ci-après). Une grille d'évaluation type est annexée à ce document.
	Evaluation de la motivation	

1- La détection – Modalités nationales

Groupe Ligue « Performance »		
Eléments à prendre en compte	Age du jeune	Prise en compte des différences de développement entre les jeunes nés en début d'année ou en fin d'année (notamment pour les HD 14 et 16)
	Nombre d'années de pratique	Corrélation à faire entre le nombre d'années de pratique effective de la CO et les capacités à performer (notamment pour les jeunes ayant peu couru car licenciés depuis peu de temps)
Constitution du groupe Ligue « Performance »	Réalisée par la ligue La liste des jeunes retenus avec le nom des entraineurs référents sera à transmettre en début d'année civile à la FFCO	

2- Stages des Groupes Ligue

Dans l'organisation et la mise en œuvre des stages régionaux à destination des jeunes détectés « Performance », la ligue pourra :

- Accueillir un nombre de jeunes plus élevé en veillant néanmoins à ce que la qualité d'encadrement pour le groupe Ligue « Performance » soit effective
- Construire 2 groupes ligues : un groupe Ligue « Performance » et un groupe Ligue « Développement » avec une offre identique ou différente (par exemple : stages réservés uniquement aux jeunes du groupe Ligue « Performance »)
- Inviter, sur ces stages, des jeunes membres du groupe Ligue « Performance » issus d'une autre région selon des conditions fixées d'un commun accord entre les parties prenantes (encadrement, hébergement/restauration en commun ou non, aspects financiers…)

Course d'Orientation
Fédération Française

3- Regroupements RDE

Principaux changements

- Objectifs = chaque jeune peut faire 3 RDE dans l'année = coordination entre les ligues pour les dates/lieux
  les regroupements RDE sont support pour la détection des jeunes en groupe Ligue « Performance »

- Fonctionnement : fin de l'obligation par zone - une ligue peut faire un RDE de façon autonome ou l'ouvrir à toute autre ligue.
  soutien technique et/ou pédagogique de la DTN possible (sur 1 RDE par ligue) à condition d'anticiper la demande (2 ou 3 mois avant)
  dates des RDE communiquées à la FFCO avant le 30 septembre
  fin de l'obligation d'hébergement/restauration communs à tous ; simple obligation d'avoir une salle à disposition

- Suppression des dispositions financières FFCO : 30€ pour pension complète, 1€ pour frais des séances, 10€ par jeune

L'aide financière de la FFCO se fait par la mise à disposition d'un prestataire DTN. **L'aide est possible via les subventions PSF**

3- Regroupements RDE

Principaux changements

- **Coordinateur technique** : moniteur ou entraîneur issu de la ligue organisatrice ou non

  Il désigne les moniteurs/entraîneurs chargés d'évaluer les jeunes éligibles pour entrer en groupe Ligue « Performance »

  Il compile les fiches d'évaluations individuelles des jeunes concernés et les transmet aux ligues concernées et à la FFCO après le dernier RDE

  Il peut s'appuyer sur le prestataire DTN pour les missions définies en amont

4- Programme du RDE

- Programme inchangé : 1 séance technique + 1 analyse technique + 1 séance en confrontation

- Les jeunes souhaitant intégrer le groupe Ligue « Performance » sont évalués sur ces 3 séances

L'évaluation est faite par le moniteur/entraîneur désigné par le coordinateur technique + l'entraîneur du jeune (car certains critères ne pourront certainement pas être évalués sur le RDE)

5- Fiche évaluation pour Regroupements RDE

** A = Acquis / ECA = En cours d'acquisition / NA = Non acquis / NE = Non évaluable*

	Critères d'évaluation (séances RDE et hors RDE avec retours de l'entraineur du jeune) L'évaluation peut égalment prendre en compte le livret de suivi personnel (https://www.ffcorientation.fr/jeunes/ecoles-de-co/)	**Evaluation***	**Appréciations des encadrants (points forts / points à travailler)**
Capacités techniques	Méthode POP de manière systématique et constante hors lignes directrices		
	Orientation basée sur la différence de végétation (notion de pénétrabilité)		
	Utilisation systématique de la boussole en sortie de poste, pendant l'itinéraire et à l'approche du poste (notion de point d'attaque et points de décision)		
	Visée précise en terrain ouvert et avec ligne d'arrêt évidente		
	Visée précise pour raccourcir l'itinéraire ou courir vite en zone non encombrée		
	Visée précise en terrain encombré		
	Utilisation des lignes de relief pour se diriger		
	Lecture/compréhension du micro-relief		
	Utilisation du micro-relief dans la réalisation de l'itinéraire		
	Mobilisation de toutes les techniques d'orientation pour réaliser l'itinéraire		
	Utilisation et association adaptée de différentes techniques pour réaliser l'itinéraire		
	Identification des choix d'itinéraire proposés		
	Choix d'itinéraire prenant en compte la lecture du relief		
	Planification/simplification de l'itinéraire - Transformer l'itinéraire en ligne		
	Attaque d'un poste dans une zone peu détaillée		
	Sélection des informations pertinentes dans le secteur de poste		
	Adaptation de sa vitesse de course en fonction du terrain et de ses capacités		
Capacités d'analyse technique	Capacité de retracer son parcours et d'identifier ses erreurs		
	Capacité d'analyser de manière non-descriptive son parcours		
	Capacité d'analyser sa séance et en déduire des objectifs à atteindre		
Capacités tactique et implication mentale	Capacité à avoir un engagement élevé et un esprit de compétition		
	Premier poste : gestion et concentration		
	Capacité à gérer sa mise en condition physique et mentale (échauffement, gestion de l'attente, routine de concentration)		
	Gestion des erreurs / endurance de concentration (relocalisation)		
	Gestion des autres (pression de l'adversaire)		
	Gestion du couple prise de risque/sécurité		

5- Fiche évaluation pour Regroupements RDE

Aspects motivationnels (à évaluer sur l'intégralité du week-end RDE)		
Critères d'évaluation	**Evaluation**	**Appréciations des encadrants**
Apprécie se trouver face à un exercice un peu difficile		
Cherche à comparer ses performances avec celles des autres		
Est à l'écoute des encadrants et des autres sportifs afin de pourvoir analyser sa pratique et s'améliorer		
Aime prendre des risques, quitte à faire des erreurs		
Donne toujours le meilleur de lui-même		

PLAN de LUTTE contre les VIOLENCES

1- Introduction / Contexte

- L'ensemble des acteurs sportifs (dont les fédérations sportives délégataires) sont impliquées dans le développement d'une démarche Éthique, conformément à la loi n°2017-261 du 1er mars 2017 visant à préserver l'éthique du sport, à renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des clubs.
- La convention nationale de prévention des violences sexuelles dans le sport, organisée sous l'égide du Ministère chargé des Sports le 21 février 2020, a permis à la FFCO de formaliser une stratégie volontariste à travers son plan fédéral Ethique et intégrité.
- Le Ministère chargé des sports a souhaité que chaque fédération élabore un plan de lutte contre les violences pour fin 2021, obligatoire pour renouveler la délégation.
- L'objectif partagé entre la FFCO et le ministère chargé des sports est que tous les acteurs dans le champ fédéral soient formés/sensibilisés à la lutte contre les violences.

2- Plan fédéral Éthique et Intégrité

4 axes principaux

PREVENIR, SENSIBILISER, SIGNALER, ACCOMPAGNER

L'objectif de la FFCO est ici de pouvoir informer, sensibiliser et/ou former chaque acteur fédéral de façon différenciée et la plus adaptée possible selon leurs fonctions, statuts et niveau de responsabilité.
La volonté finale est de garantir un contexte de pratique sécurisant et sécurisé pour toutes et tous.

TOUJOURS GARDER A L'ESPRIT QU'UNE ASSOCIATION SPORTIVE FAIT PARTIE INTEGRANTE DE LA SPHERE EDUCATIVE ET DE LA SOCIETE EN GENERAL

Course d'Orientation
Fédération Française

AXE 1 : PREVENIR

- **Contrôle d’honorabilité**
- **Rubrique dédiée sur le site fédéral**
- **Formulaire de signalement + boîte mail dédiée (signalement@ffcorientation.fr)**
- **Diffusion d’outils de prévention (lors de l’affiliation, avec bulletin d’adhésion/LOL, envoi spécifique pour éducateurs et dirigeants)**

AXE 2 : SENSIBILISER

- **Refonte des contenus de formation fédérale sur cette thématique :**

- *Module de sensibilisation : une partie théorique et spécifique OBLIGATOIRE pour entrer en formation (PPT + un QCM à réaliser par les futurs stagiaires) et pour les formateurs ; une partie en formation fédérale basée sur des études de cas concrets*
- *Module de sensibilisation au niveau national (comité directeur, DTN, salariées, commissions de discipline, conseil national d’éthique)*
- *Module de sensibilisation au niveau territorial : session de 2 heures en visio, modulable selon le type de participants*

Course d'Orientation
Fédération Française

AXE 3 : SIGNALER

- **Formulaire de signalement + boîte mail dédiée (signalement@ffcorientation.fr)**
- **2 référents au niveau FFCO : 1 élu + 1 CTS**
- **Un circuit de traitement des signalements est défini avec les différentes procédures à engager : pénale, administrative et disciplinaire**

Extrait du plan « Ethique et Intégrité » :
« En tout état de cause, pour des faits signalés ou connus, la FFCO fera preuve d’aucune tolérance et tout auteur d’acte de violence fera l’objet de poursuites disciplinaires. De plus, un signalement auprès des autorités administrative et judiciaire sera systématiquement réalisé par la fédération. »

AXE 4 : ACCOMPAGNER

- **Le processus d’enquête et le recueil de la parole sont une réelle démarche professionnelle.**
- **Le rôle de la fédération est double :**

- Prendre en compte le signalement de manière neutre et brute, sans jugements de valeur, pour suite à donner.

- Proposer des solutions d’accompagnement pour la présumée victime (associations d’aide aux victimes, etc.). Les contacts sont en ligne sur le site internet de la fédération et pourront être communiqués à la victime par la fédération.

Course d’Orientation
Fédération Française

Course d'Orientation
Fédération Française

DEVELOPPEMENT DURABLE

1- Contexte

Réunion de lancement le 11 Octobre

Membres de la Commission

Valérie Berger-Capbern
Patrick Capbern (coordinateur),
Bernard Dahy
Céline Dodin
Dominique Etienne

Contexte

Développement durable = aspect qui va devenir de plus en plus important, en général, et en particulier pour notre Fédération.

Un point vital pour la CO = préserver l'accès à ses terrains de pratique, tout en respectant les contraintes liées à la biodiversité.

2- Objectifs et axes de travail

- **2 objectifs généraux**
  - Assurer la contribution de la FFCO aux enjeux de préservation de l'environnement et de la biodiversité
  - Assurer une prise en compte pertinente des contraintes environnementales sur la course d'orientation ; en particulier, éviter toute contrainte injustifiée pour les organisateurs et pour l'accès aux terrains de pratique

- **9 axes de travail**
  - Organisation éco-durable des compétitions ;
  - Communication externe ;
  - Formation/sensibilisation aux enjeux environnementaux, Communication interne ;
  - Accès aux terrains de pratique et études d'impact ;
  - Utilisation plus consciente d'internet, des réseaux sociaux et messageries ;
  - Transports et Calendriers ;
  - Matériels et équipements éco-durables ;
  - Haut-Niveau;
  - Fonctionnement interne FFCO.

3- Etape suivante

Définition et réalisation d'actions concrètes sur les 9 axes.

5 membres n'est pas suffisant pour progresser rapidement sur le sujet !

→ Appel à volontaires pour renforcer la Commission lancé dans la dernière LOC.

→ Besoin d'un correspondant par Ligue pour faire remonter les problématiques locales et pour décliner localement les actions (après validation par BD/CD FFCO).

PLAN de COMMUNICATION 2022

1- Plan de communication

- **Rendre la Course d'orientation plus visible**

1. **CO1 A: Multiplier la présence de la CO dans les médias: diffusion sur les télévisions régionales et nationale; activité sur les réseaux sociaux...-**

2. **CO1 B: Offrir aux clubs des outils de communication leur facilitant l'accueil des nouveaux publics**

2- Moyens mis en œuvre

- **Recrutement d'une chargée de communication**

en charge de l'animation de la communication externe et interne de la Fédération

- Animation des réseaux sociaux pour le compte de la Fédération et des Groupes France
- Gestion des campagnes de communication
- Support à la communication interne via le CO'Mag

2- Moyens mis en œuvre

- **Couverture TV des manifestations internationales et nationales**

Priorité aux manifestations internationales

Objectif de minimisation du coût (en 2021 opération blanche)

Au niveau national, recherche de financement au niveau local + ANS

Replay disponible sur la chaine Youtube de la FFCO :

chpt de France de sprint https://youtu.be/qO6qwjRmis8

2- Moyens mis en œuvre

- **Présence accrue sur les réseaux sociaux**

  Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn
  Communication institutionnelle
  https://www.facebook.com/ffcorientation
  Groupe France
  https://www.facebook.com/coursedorientation.clubfrance
  avec le suivi des weekend d'entrainement, des sélections, des compétitions
  en veillant à couvrir toutes nos pratiques et à la mixité

  Souhait de créer une communauté …

2- Moyens mis en œuvre

- **Lettre O'licenciés trimestrielle**

  Un canal de communication direct pour faire passer des informations tant administratives que sportives

- **Communication externe**

  Présence au Salon des Maires et des collectivités locales pour présenter nos espaces d'orientation en coopération avec la ligue AURA et Cap'Orientation

Présence active au sein du CNOSF

PROJET de MODIFICATION des REDEVANCES FEDERALES

1- Groupe de travail

Valérie BERGER-CAPBERN (trésorière)
Benjamin CLEMENT-AGONI
Pierre DELENNE
Nelly DEVILLE
Vincent FREY
Fabrice LAPERGUE
Joël LE COZ
Pierrick MERINO

3 réunions : le 26 avril, 24 mai, 8 Juin
Nombreux échanges en mails.

Propositions validées en CD du 2 Novembre 2021

2- Hypothèses nouvelles redevances

- Déconnexion de la redevance par rapport au fait que la course soit au CN
- Courses à étapes = courses régionales sauf O'France
- Logique du tarif des pass' conservé avec les taux existants ; pass'event 3,40 (tarif 2022) utilisé pour les courses à étapes (c'est-à-dire à classement cumulé)
- Part ligue et organisateur des redevances sur les pass plus fixée par la FFCO mais limitée par un maximum *(on pourrait la supprimer, mais cela donne un cadre)*
- Principe des redevances calculées par rapport au nombre de participants classés ; aligné entre les championnats de France, les nationales, le CNE, O'France, les courses régionales avec un socle fixe variable selon le type de compétition.
- Même règle CO pédestre, à VTT ou à ski ; seuls les socles changent
- Pas de prise en compte des catégories d'âge pour le calcul des redevances

Course d'Orientation
Fédération Française

3- Précision sur la notion de « participants classés »

A partir du fichier csv, seront comptés : les licenciés + les pass' avec chronométrage (pass'compet ou pass'event ou pass'decouverte uniquement jusqu'à jaune, avec certificat médical).

Les pass' sans chronométrage ne seront pas soumis à la redevance fédérale,

La FFCO devra recevoir les fichiers csv de toutes les courses inscrites au calendrier, fichiers envoyés par l'arbitre ou l'organisateur après la course. Une information sera ajoutée sur le calendrier fédéral en ligne : « ajout du fichier csv. ».

Points particuliers :

- Les classements circuit couleur et par catégorie sont considérés de la même manière .

- Un raid sur 2 jours est considéré comme une seule course.

- Une course avec catégorie et une course circuit couleur sur la même carte comptent pour une course, sauf lors de championnat de France où cela compte 2 courses .

- Les D/H10 sont considérés comme classés (même si il n'y a pas de titre), avec éventuellement 2 classements (accompagnés et non accompagnés)

Course d'Orientation
Fédération Française

4- Règles de calcul sur le principe des impôts

Seuils de participants : 100, 250, 500, 1000, 1500, 2000
Pas de redevance au-dessous de 100
Premier taux à 0,25 du taux de base (TB) ; 1 TB au-dessus de 2000

TB 2022	**6,80 €**

			Seuil 1	Seuil 2	Seuil 3	Seuil 4	Seuil 5	Seuil 6	Seuil 7	
			100	250	500	1000	1500	2000	2001 et plus	
		Montant fixe	montant sous seuil 1	montant entre seuil 1 et seuil 2	montant entre seuil 2 et seuil 3	montant entre seuil 4 et seuil 5	montant entre seuil 5 et seuil 6	montant entre seuil 6 et seuil 7		
Pedestre	**Nationales et CF**	500 €		0,25	0,3	0,4	0,6	0,8	1	en TB
Pedestre	**Etape O France**	500 €		0,25	0,3	0,4	0,6	0,8	1	en TB
Pedestre	**CFC, CNE, CF Relais**	500 €		0,25	0,3	0,4	0,6	0,8	1	en TB
Pedestre	**Toutes autres courses**			0,25	0,3	0,4	0,6	0,8	1	en TB
VTT	**Nationales et CF**	250 €		0,25	0,3	0,4	0,6	0,8	1	en TB
VTT	**Toutes autres courses**			0,25	0,3	0,4	0,6	0,8	1	en TB
ski	**Toutes courses**			0,25	0,3	0,4	0,6	0,8	1	en TB

Course d'Orientation
Fédération Française

5- Simulations sur 2017, 2018, 2019

Année / TB	2017/6,06	2018/6,09	2019/6, 13
Nombre de Courses au CN	236	226	214
Montant des Redevances (hors pass')	43100	39700	38700
Avec nouvelle proposition : nombre participants plus 10% (coureurs non licenciés classés)	41255	35659	35808
Nombre Nationales et CF	14	12	16
Montant des Redevances Nationales et CF (hors pass')	42800	34600	42800
Avec nouvelle proposition	33760	26960	37630

Bilan comparatif pour les courses régionales, en comptant 10% de coureurs non licenciés classés en plus, les redevances auraient été de moins 3000€ en moyenne sur les 3 ans, pouvant être compensés par les courses de promotion actuellement pas inscrites au CN (3000€ en 2018 correspond environ à 1 course à 1000 plus 1 course à 500 plus 5 courses à 200 ou 3 courses à 500 plus 6 courses à 200).

Bilan comparatif pour les Nationales et CF: écart d'environ

7280€ soit 520€ par nationale**.**

La simulation est acceptable.

Course d'Orientation
Fédération Française

6- Comparaisons règles actuelles / nouvelles règles

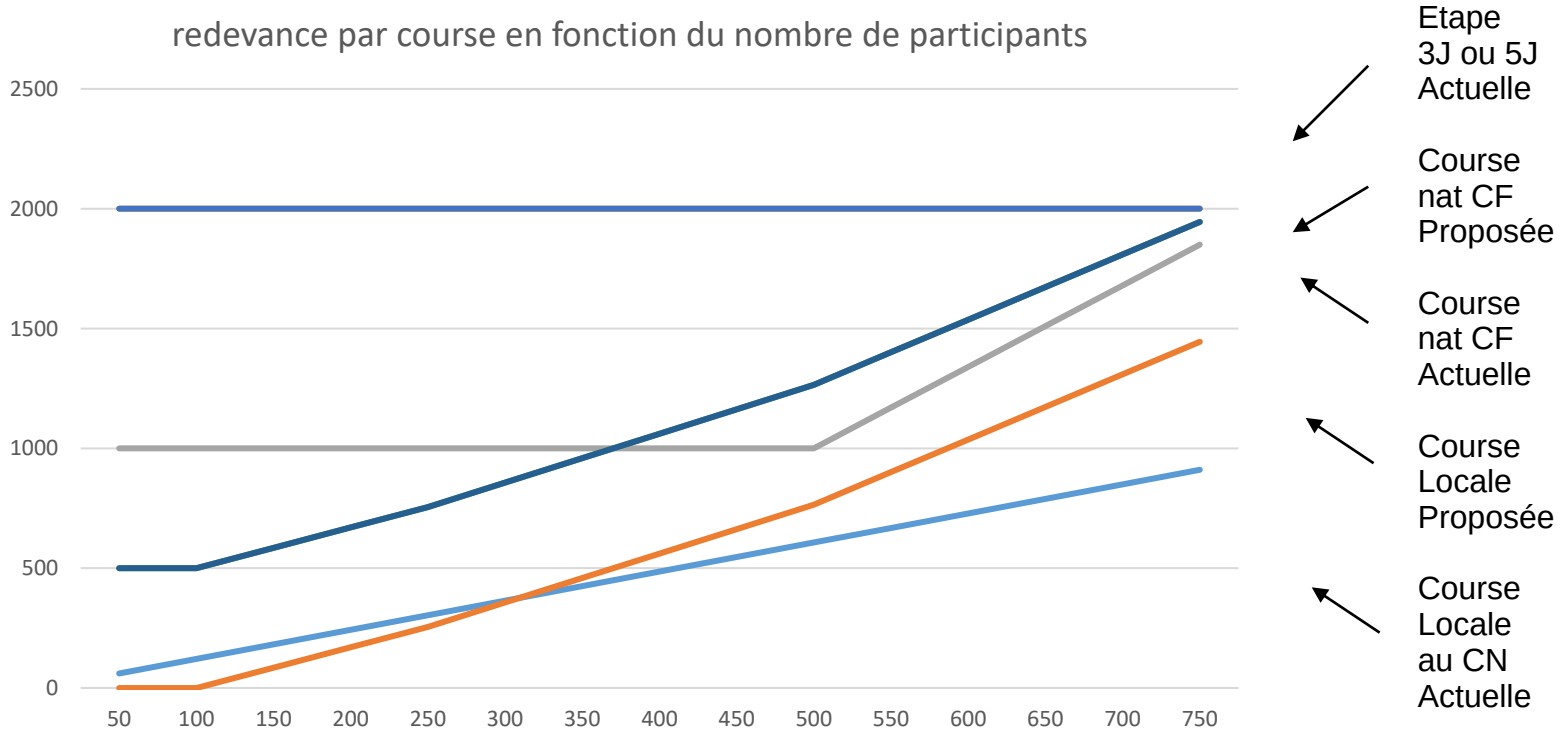

6- Comparaisons règles actuelles / nouvelles règles

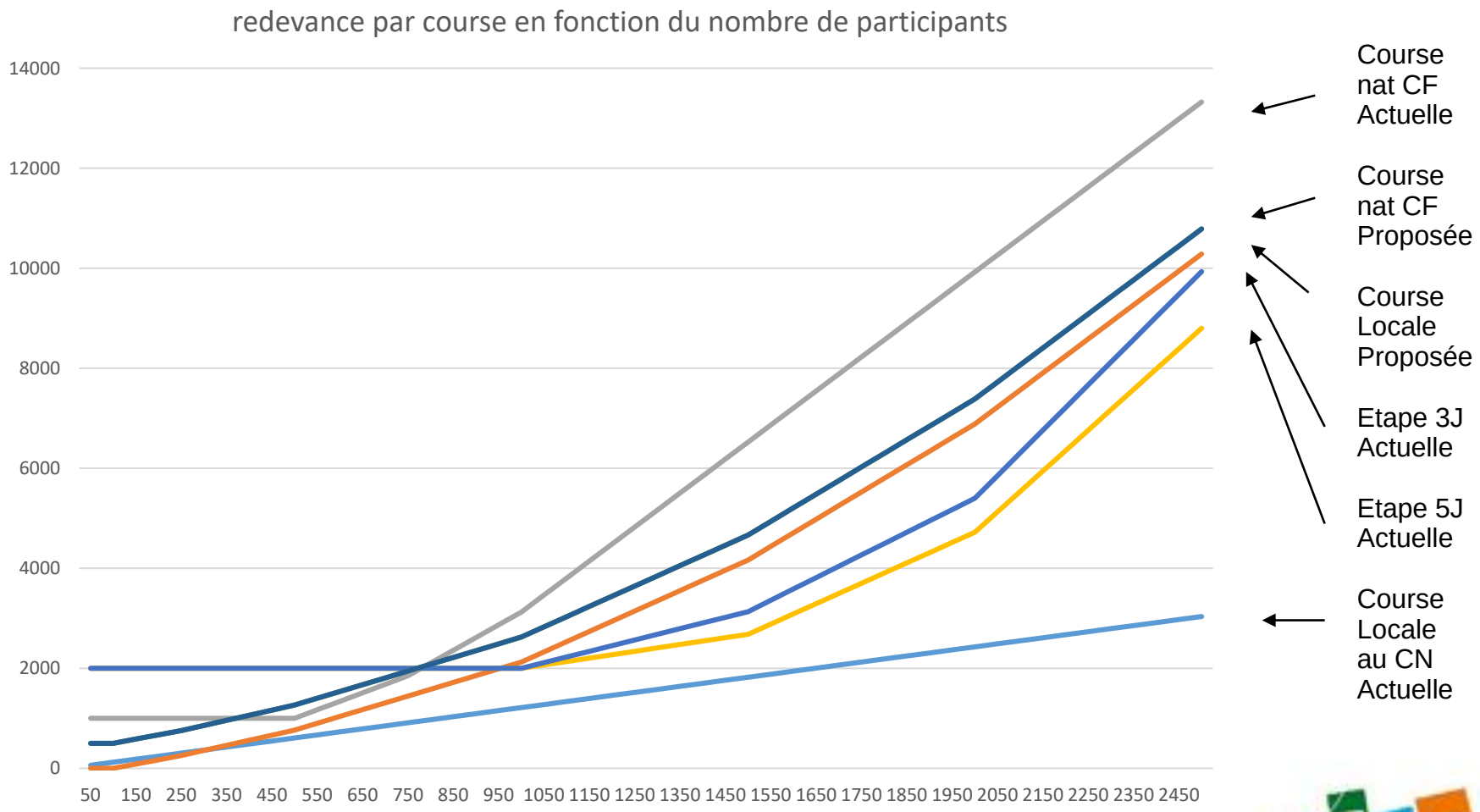

7- Comparaisons chiffrées

redevance/ participant proposée	partici pants	course locale CN actuelle	course local proposée	course CF, nat actuelle	étape 5 jours actuelle	étape 3 jours actuelle	course CF, nat. proposée	étape o France proposée	redevance/ participant proposée
0,00	50	**61**	0	1000	2000	2000	500	500	10,00
0,00	100	**121**	0	1000	2000	2000	500	500	5,00
0,57	150	**182**	85	1000	2000	2000	585	585	3,90
0,85	200	**243**	170	1000	2000	2000	670	670	3,35
1,02	250	**304**	255	1000	2000	2000	755	755	3,02
1,19	300	**364**	357	1000	2000	2000	857	857	2,86
1,31	350	**425**	459	1000	2000	2000	959	959	2,74
1,40	400	**486**	561	1000	2000	2000	1061	1061	2,65
1,47	450	**546**	663	1000	2000	2000	1163	1163	2,58
1,53	500	**607**	765	1000	2000	2000	1265	1265	2,53
1,64	550	**668**	901	1170	2000	2000	1401	1401	2,55
1,73	600	**729**	1037	1340	2000	2000	1537	1537	2,56
1,80	650	**789**	1173	1510	2000	2000	1673	1673	2,57
1,87	700	**850**	1309	1680	2000	2000	1809	1809	2,58
1,93	750	**911**	1445	1850	2000	2000	1945	1945	2,59
1,98	800	**971**	1581	2105	2000	2000	2081	2081	2,60
2,02	850	**1032**	1717	2360	2000	2000	2217	2217	2,61
2,06	900	**1093**	1853	2615	2000	2000	2353	2353	2,61
2,09	950	**1154**	1989	2870	2000	2000	2489	2489	2,62
2,13	**1000**	**1214**	2125	3125	2000	2000	2625	2625	2,63
2,22	1050	**1275**	2329	3465	2068	2113	2829	2829	2,69
2,30	1100	**1336**	2533	3805	2136	2227	3033	3033	2,76
2,38	1150	**1396**	2737	4145	2204	2340	3237	3237	2,81
2,45	1200	**1457**	2941	4485	2272	2453	3441	3441	2,87
2,52	1250	**1518**	3145	4825	2340	2567	3645	3645	2,92

Course d'Orientation
Fédération Française

7- Comparaisons chiffrées

redevance/ participant proposée	partici pants	course locale CN actuelle	course local proposée	course CF, nat actuelle	étape 5 jours actuelle	étape 3 jours actuelle	course CF, nat. proposée	étape o France proposée	redevance/ participant proposée
2,58	1300	**1579**	3349	5165	2408	2680	3849	3849	2,96
2,63	1350	**1639**	3553	5505	2476	2793	4053	4053	3,00
2,68	1400	**1700**	3757	5845	2544	2907	4257	4257	3,04
2,73	1450	**1761**	3961	6185	2612	3020	4461	4461	3,08
2,78	1500	**1821**	4165	6525	2680	3133	4665	4665	3,11
2,86	1550	**1882**	4437	6865	2884	3360	4937	4937	3,19
2,94	1600	**1943**	4709	7205	3088	3587	5209	5209	3,26
3,02	1650	**2004**	4981	7545	3292	3813	5481	5481	3,32
3,09	1700	**2064**	5253	7885	3496	4040	5753	5753	3,38
3,16	1750	**2125**	5525	8225	3700	4267	6025	6025	3,44
3,22	1800	**2186**	5797	8565	3904	4493	6297	6297	3,50
3,28	1850	**2246**	6069	8905	4108	4720	6569	6569	3,55
3,34	1900	**2307**	6341	9245	4312	4947	6841	6841	3,60
3,39	1950	**2368**	6613	9585	4516	5173	7113	7113	3,65
3,44	2000	**2429**	6885	9925	4720	5400	7385	7385	3,69
3,52	2050	**2489**	7225	10265	5128	5853	7725	7725	3,77
3,60	2100	**2550**	7565	10605	5536	6307	8065	8065	3,84
3,68	2150	**2611**	7905	10945	5944	6760	8405	8405	3,91
3,75	2200	**2671**	8245	11285	6352	7213	8745	8745	3,98
3,82	2250	**2732**	8585	11625	6760	7667	9085	9085	4,04
3,88	2300	**2793**	8925	11965	7168	8120	9425	9425	4,10
3,94	2350	**2854**	9265	12305	7576	8573	9765	9765	4,16
4,00	2400	**2914**	9605	12645	7984	9027	10105	10105	4,21
4,06	2450	**2975**	9945	12985	8392	9480	10445	10445	4,26
4,11	2500	**3036**	10285	13325	8800	9933	10785	10785	4,31

Course d'Orientation
Fédération Française

8- Synthèse

- moins de 100 participants classés = pas de redevance
- moins de 310 participants classés = redevance inférieure à l'actuelle redevance course au CN
- courses à étapes = course normale : une course par étape, sauf O'France où chaque étape est considérée comme une Nationale ou CF

- **Courses avec classement de plus de 100 participants pas au CN = redevance alors qu'elles n'en payaient pas avant**

par tranches de participants : 101 à 250 = 1,02 par participant ; 251 à 500 = 1,53 ; 501 à 750 = 1,93 ; 751 à 1000 = 2,13 ; 1001 à 1500 = 2,78

Plus le nombre de participants est élevé, plus le bénéfice est grand, plus le risque est grand (impact sur l'assurance) donc plus la redevance est élevée

- Caractère imposé des tarifs pour championnats, nationales et CNE conservé (plafond du montant d'inscription)
- Ligues et CD = propres règles (ou pas)

Course d'Orientation
Fédération Française

9- Simplification des tarifs imposés

Première simplification : un seul tarif à la place de deux.
C’est globalement équivalent pour les clubs qui payent les inscriptions.

Deuxième simplification au niveau des relais : tarif par relais et non par participant.
Réactualisation à la hausse des tarifs des relais par un calcul qui multiplie le tarif individuel. Ce sera à l’avantage des clubs organisateurs de relais.

Troisième simplification : même règle pour CO pédestre, CO à VTT et CO à ski.

PROJET de MODIFICATION du REGLEMENT des COMPETITIONS 2022

1- Echelle d’impression de cartes

Pour rappel : Spécification ISOM cartographie au 1:15000, ISSprOM 1:4000
Toute « modification d’échelle » ne peut être qu’un agrandissement (zoom)

Aujourd’hui = Sprint 1:4000 ; MD 1:10000 ; LD 1:15000 jusqu’à 21/35, 1:10000 au-delà

Proposition : alignement sur les championnats du monde vétérans pédestres WMOC
Les **échelles d’impression** de cartes ISOM peuvent être **différentes** de celles définies par les formats de course de chaque discipline pour les catégories de licence **à partir de D/H35**.

1- Echelle d’impression de cartes

Le choix de l’échelle pour chacune des catégories concernées sera fait **par l’organisateur et le contrôleur des circuits** en fonction des caractéristiques du terrain.

Les **recommandations** sont de conserver une **même échelle d’impression par catégorie** de licence, pour toutes les courses forêt (ISOM).

L’échelle d’impression recommandée **à partir de D/H60 est au 1:7500**. Pour les catégories de **D/H35 à D/H55, elle est de 1 :10000**.

2- Réforme des qualifications aux CF pédestres

Objectifs de la réforme

- Harmoniser et simplifier les modalités de qualifications pour une meilleure lecture par les coureurs et les organisateurs en amont

- Conserver le caractère sportif et de sélection pour des championnats de France

- Privilégier les qualifications par les championnats de Ligue pour favoriser la participation à ces championnats

- Eviter les qualifications par le CN (avant sa stabilisation)

2- Réforme des qualifications aux CF pédestres

<u>Proposition</u> : des qualifiés d'office, un quota sportif et un quota administratif.

Modalités communes à tous les championnats

Sont ***qualifiés d'office*** *dans chaque catégorie, au championnat de France MD, LD et Sprint :*

- *les coureurs figurant sur la liste haut-niveau diffusée pour la saison en cours*
- *les 5 premiers du championnat de France du format considéré de l'année précédente*
- *les coureurs sélectionnés par le DTN dans le cadre de la pré-détection du groupe France -18*
- *les 3 premiers issus du championnat du format considéré de leur ligue non encore qualifiés aux deux titres précédents*

2- Réforme des qualifications aux CF pédestres

*« A ces coureurs s'ajoutent un **quota sportif** et un **quota administratif** par ligue pour <u>l'ensemble des catégories</u> »*

Quota sportif *pour chaque format = dans chaque ligue régionale,* ***une place supplémentaire attribuée par tranche ouverte de 50 licenciés pour la MD et la LD et de 100 licenciés pour le Sprint*** *au 31 décembre de l'année précédente. »*

(Cela correspond aux modalités d'attribution des voix aux AG, basé sur le nombre de licenciés, non sur le niveau moyen des ligues)

- ***Répartition de ces places supplémentaires définie par la Ligue, par championnat, dans la limite de 2 places maximum par catégorie*** *; publiée aux licenciés en amont des championnats de ligue.*

La limite à 2 permet d'éviter une sur représentation d'une catégorie au CF

Ce quota ne concerne que les ***coureurs ayant participé au championnat de leur ligue*** *sans avoir été pm*

2- Réforme des qualifications aux CF pédestres

Conséquence : une marge de manœuvre aux ligues pour définir les modalités de sélection (catégories qu'elles souhaitent privilégier…) en fonction de leur politique de développement, de particularité démographique, etc.
Celles-ci doivent être **formalisées dans le règlement régional des compétitions** ; les quotas définis au plus tôt avant les championnats de ligue, pour une meilleure lecture par les coureurs et organisateurs

Exemple : Une ligue a 653 licenciés au 31 décembre ; elle aura un quota sportif de 14 places supplémentaires pour la MD et la LD, de 7 pour le Sprint.
Elle peut, par exemple pour la MD, attribuer 2 places supplémentaires pour les H14, D14, H16, D16, H18, D18 et 1 place pour les H40 et D35.
Dans cet exemple, au championnat de ligue de MD, en retirant les 5 premiers du dernier Championnat de France et les haut-niveau de la ligue, les qualifiés seront :
- les 5 premiers pour les catégories citées,
- les 4 premiers pour les H40 et D35,
- les 3 premiers pour toutes les autres catégories.

Course d'Orientation
Fédération Française

2- Réforme des qualifications aux CF pédestres

Quota administratif = ***5 places par championnat*** (5 en MD, 5 en LD et 5 en sprint pour l'ensemble des catégories)*, à répartir, par la Ligue, entre demandes de qualifications exceptionnelles et demandes de qualifications des organisateurs des championnats de ligue, ayant effectivement participé à l'organisation*
Les 5 places ne doivent pas nécessairement être attribuées si le nombre de demandes est inférieur au quota.

Seuls les coureurs qualifiés pour les championnats de France peuvent y participer (hors WRE). ***Aucun remplacement n'est autorisé en cas de défection.***

Exemple : Pour son championnat de MD, la ligue a reçu la demande de qualification du traceur et du contrôleur des circuits et d'un poseur du club, ainsi qu'une demande de qualification exceptionnelle d'un coureur pour raison valable. La ligue décide si elle le souhaite d'affecter 4 qualifications administratives.

3- Réforme du CF de Sprint pédestre

Regroupement de catégories pour les championnats de Ligue de Sprint et les championnats de France de Sprint *H/D14 ; H/D16 ; H/D18-20 ; H/D21-35 ; H/D40-55 ; H/D60 et +*

en remplacement des catégories d'âge et non de licence utilisées jusqu'à présent, à l'origine de complications organisationnelles et administratives.

Les nouveaux regroupements de catégories ouvrent les CF à d'autres coureurs.
La catégorie sprint H/D18-20 est en adéquation avec le format des JWOC.
Les H/D14 et les H/D16 ont chacun leur chance d'entrer dans le monde du sprint. Pas de catégorie sprint H/D12.

Course d'Orientation
Fédération Française

3- Réforme du CF de Sprint pédestre

Organisation du Championnat de France de Sprint

- *deux phases pour les H/D18-20 et les H/D21-35.*

Les deux courses peuvent avoir lieu une le matin et l'autre l'après-midi par exemple, sur des zones d'une même commune/carte - avec deux secteurs différents ou deux cartes proches (cf. Béziers) -

Phase 1 : *Qualification pour les H/D18-20 et les H/D21-35, suivie du championnat de France des H/D14 et des H/D16.*
Quarantaine mise en place pour tous.
Départ de 4 coureurs en même temps (H18-20, D18-20, H21-35, D21-35) puis (D14, H14, D16, H16).
durée maximale estimée = 2 heures

Phase 2 *: Finale des 30 premiers des H/D18-20 et des H/D21-35, puis championnat de France pour les H/D40-55 et les H/D 60 et +.*
Quarantaine pour les H/D18-20 et H/D21-35 uniquement.
Terrain gelé ; l'organisateur peut définir des zones spectacles et spectateurs pour les personnes hors quarantaine.

3- Réforme du CF de Sprint pédestre

Pas de qualifications par poule mais une course identique par catégorie
Pas de finale B ou C
Course open possible l'après-midi, après les championnats.

La configuration permet d'avoir du public pour les finales de l'après-midi (jeunes, 40 et + et open).

Organisation du Championnat de Ligue de Sprint

Quarantaine, pour les catégories 14, 16, 18-20 et 21-35, obligatoire pour les coureurs prétendants à une qualification

4- Création d’un format de courses à étapes régionales

Actuellement :

Groupe A : courses internationales

Groupe B : B1 courses WRE, CF, CNE, Nationales

B2 championnats de Ligue - Circuit de catégories

Groupe C : C1 courses à étapes internationales, raid (d’orientation), etc.

C2 challenge ECO, interrégionales ou compétition en parallèle des B1… - Circuits de catégories

Groupe D : compétitions régionales, départementales, animations, rand’O, raid multisports, etc. - Circuit de Couleurs

4- Création d’un format de courses à étapes régionales

Proposition :

Groupe D : D1 compétitions régionales, départementales, animations, rand’O, raid multisports, etc. - Circuit de Couleurs

D2 courses à étapes régionales : manifestations de 2 à 6 jours... quelle que soit la discipline, **avec classement cumulé**, définies par le règlement des Ligues - **Circuit de Catégorie ou de Couleurs**

Choix pouvant se faire en cohérence avec le nombre de participants.
Redevances : voir réforme financière
Gestion régionale des courses (calendrier régional, experts régionaux)

5- Point sur les courses au Classement National (CN)

La labellisation d'une course au Classement National est liée aux respects des dispositions suivantes :

- Respect des formats IOF et des temps de course associés
- Respect des règles d'attribution des heures de départ
- Les courses en départ en masse et départ en chasse sont acceptées au CN sur validation de l'arbitre si des variations suffisantes et équitables entre les coureurs ont été mises en place pour les départs en masse.
- Equité sportive ; l'absence d'équité notable est à l'appréciation de l'arbitre (poste mal placé, très hasardeux)
- …

Organisation du Championnat de Ligue de Sprint

Quarantaine pour les catégories 14, 16, 18-20 et 21-35, obligatoire pour les coureurs prétendants à une qualification

Les MD ou LD urbaines par définitions ne respectent pas les formats IOF (notamment en terme de technicité).

6- Date d’évaluation de critères du CFC

Actuellement :
Les critères des écoles de CO et experts pour le CFC année N+1 sont évalués au 01/12/N

Proposition : Les critères pour prétendre à une qualification à une division l’année suivante N+1 sont évalués avant la course du CFC de l’année N (au 01/05/N).
Les experts en formation sont comptabilisés s’ils ont un ordre de mission prévu pour l’année.
Objectif : davantage de lisibilité au moment du CFC de l’année N

6- Date d'évaluation de critères du CFC

« Pour prétendre à une qualification en Nationale 1 pour l'année N+1, le club doit posséder au 1er mai de l'année N :
- une Ecole de Course d'Orientation labellisée (telle que définie dans le dossier Ecole de CO),
- un expert obligatoire minimum, CCN ou DN, titulaire en activité ou stagiaire avec un ordre de mission pour l'année N. »

Pour **2022**, un club qui remplit les critères en 2019 **OU** en 2021 est accepté.

Conséquences :
On n'attend plus la fin de l'année pour connaître les montées / descentes.
Les résultats sportifs interviennent après et cela permet de « remplir » les divisions.

7- Points de réflexion au programme

- Critères de qualification du CFRS
- Cas des coureurs qui ne passent pas à la GEC
- Féminisation de la pratique sportive (points règlementaires, relais)
- Discussion de points avec la commission Juges Arbitres

PROJET de CONVENTION LIGUE - FFCO

1- Introduction / Contexte

- Cette convention s'inscrit dans la démarche stratégique du projet fédéral FFCO 2021-2024. Elle cible l'atteinte des trois axes du projet que la FFCO porte et partage avec l'ensemble de ses organes déconcentrés sur la période 2021-2024 :
  - La diversification de l'offre des pratiques
  - La structuration territoriale
  - La formation fédérale
- **Objectifs de cette convention**
  - Renforcer l'action des ligues régionales dans leur développement grâce à la déclinaison et au portage du projet fédéral sur l'ensemble du territoire national
  - Renforcer la volonté fédérale de soutenir au plan régional les techniciens (bénévoles ou professionnels) au service de la structuration et du développement des pratiques de la fédération, et ce dans le respect mutuel des orientations fédérales et des singularités territoriales.

2- Convention FFCO / Ligue

- La convention proposée est une **convention cadre**. Son contenu est commun car largement extrait du projet fédéral.
- Elle est **valable pour l'olympiade**.
- Le conventionnement se veut souple pour coller aux réalités des territoires et à ce qui est déjà mis en œuvre au niveau régional. Pour cela, des annexes annuelles sont à réaliser soit par la ligue directement, soit par la ligue après appui de la FFCO.

Liste des annexes annuelles :

ANNEXE 1 : Projet Sportif Fédéral Territorial

ANNEXE 2 : Liste des référents régionaux par thématique

ANNEXE 3 : Programme annuel régional des actions relatives à la diversification des pratiques

ANNEXE4 : Programme annuel régional des actions relatives à la formation fédérale

Course d'Orientation
Fédération Française

2- Convention FFCO / Ligue

ANNEXE 5 : Programme annuel régional des actions relatives à la structuration territoriale

ANNEXE 6 : Indicateurs d'évaluation en fonction des objectifs définis

ANNEXE 7 : Liste du support FFCO/DTN prévu sur l'année, hors PSF (exemple: préparation de la détection, participation à un RDE, subvention cartographie, formation moniteur décentrée, aide ponctuelle à un nouveau club...)

Ces annexes pourront être rédigées sur support libre ou bien à l'aide de modèles proposés par la FFCO

- La signature de cette convention sera une condition pour que la ligue puisse être soutenue via les subventions PSF
- Cette convention pourra être présentée et valorisée auprès des partenaires institutionnels et/ou financiers de la ligue

3- Focus Annexe 6

L'ANNEXE 6 est celle relative au Projet Sportif Fédéral Territorial :

- Projet de développement de la ligue incluant un état des lieux, une analyse de celui-ci, des objectifs définis et des moyens mis en œuvre
- Cela reprend globalement les projets de ligue présentés dans les dossiers de subvention PSF

Par contre, à l'image du PSF FFCO, il sera demandé aux ligues d'ajouter les éléments relatifs à la déclinaison territoriale de certains projets :

- Pour chaque projet identifié, définir quel type de structure est chargée de sa mise en œuvre

Exemple pour le développement de la pratique chez les jeunes :
- école de CO : club + CD X si école de CO mutualisée
- stages groupe ligue : ligue
- etc.

3- Focus Annexe 6

- Introduire les différences de projets menés selon les territoires.

- Par exemple, pour la cartographie, il n’y pas de CD dans tous les départements…Donc, qui gère : la ligue ou un club ?

4- Soutien fédéral

- La réalisation de cette convention pourra faire l'objet d'un accompagnement fédéral si nécessaire.
- Dans tous les cas, chaque année, une évaluation commune des termes de la convention sera menée.
- Ce processus de conventionnement permet à la FFCO de mettre en œuvre un suivi plus précis et formalisé des projets portés dans les territoires, ce qui est nécessaire pour adapter régulièrement certains dispositifs nationaux.

FFCO
Course d'Orientation
Fédération Française
POINTS DIVERS

Licence Famille Loisir-Santé

Course d'Orientation
Fédération Française

FFCO

Course d'Orientation

Fédération Française

Conférence des présidents de Ligue 7 novembre 2021

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Course d'Orientation
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 TALENCE
http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/

Simplifier et garantir la bonne application de la réglementation demandant de distinguer l'activité compétitive et l'activité loisir de façon claire et stricte

Plusieurs documents FFCO abordent les modalités à appliquer pour répondre aux contraintes imposées à la FFCO par le ministère et/ou par les assureurs :

- Mémento administratif (édition décembre 2019)
- Règlement des compétitions 2021 (édition novembre 2020)
- Guide de mise en place des circuits de couleur (édition juin 2014)

En synthèse :

- **Les organisateurs doivent prévoir des modalités clairement distinctes entre les compétitions et les loisirs, mais des disparités de mise en œuvre existent sur le terrain.**
- **Il incombe aux arbitres de veiller à l'application des règlements, mais ils ont du mal à s'y retrouver entre tous ces textes.**

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Course d'Orientation
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 TALENCE
http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/

· Il est probable que, en cas d'accident grave, la responsabilité des organisateurs et de l'arbitre soit engagée pour non-respect des règlements, leur application étant rendue difficile par la multiplication de textes.

· La GEC permet de recenser tous les différents inscrits et évite une gestion en parallèle avec un formulaire de recensement des titres de participation, pratique acceptée par la FFCO.

Première simplification

Remplacer dans le guide de mise en place des circuits de couleur (édition juin 2014, page 3) « l'activité compétitive (avec classement et chronométrage) et l'activité loisir (sans classement et sans chronométrage) » par « l'activité compétitive (chronométrée avec classement) et l'activité loisir (chronométrée sans classement) » et systématiser la création de circuits loisir en plus des circuits compétition.

Course d'Orientation
Fédération Française

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Course d'Orientation
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 TALENCE
http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/

Cette pratique est courante, même sur des compétitions nationales. Elle permet de chronométrer les Loisirs, sans les classer, en les dotant d'une puce de location. Cela permet de connaitre précisément tous les coureurs en forêt (1), ajoute du « fun » aux participants loisir et contribue à « vendre » l'activité CO.

(1) par la lecture à la GEC du boîtier contrôle unique utilisé lors de l'entrée dans le sas départ.

Deuxième simplification

Conserver uniquement deux types de Pass'O :

- « Pass'Compét » permettant un chronométrage ET un classement sur les circuits compétition aux détenteurs d'un certificat médical
- « Pass'Découverte » permettant d'être chronométré, SANS classement, sur des circuits loisirs différents des circuits compétitions.

Course d'Orientation
Fédération Française

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Course d'Orientation
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 TALENCE
http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/

Troisième simplification

Suppression du « Pass'Découverte Famille » et autorisation des jeunes de moins de 18 ans, sans certificat médical et sous la responsabilité des parents, à courir en compétition sur les circuits Vert, Bleu et Jaune.

Quatrième simplification

Préciser dans le règlement des compétitions, article XII.1.1 - Gestion électronique des courses, les modalités suivantes pour harmoniser les pratiques et simplifier le travail de la FFCO :

- Créer dans la GEC un club « Pass'Compét » pour recenser les détenteurs d'un certificat médical inscrits sur un circuit compétition
- Créer dans la GEC un club « Pass'Découverte » pour recenser les coureurs inscrits sur les circuits loisir.

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Course d'Orientation
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 TALENCE
http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/

- Ne pas classer tous les inscrits affectés au club « Pass'Découverte »
- Supprimer le formulaire de recensement des titres de participation pour les courses au CN. Ce document reste utile pour toutes les autres organisations qui ne sont pas au CN. Il doit être recensé par la ligue (DAR) qui transmet à la FFCO.
- Rappeler que l'archive fédérale fait foi pour tous les licenciés autorisés à courir en compétition et qu'il faut donc utiliser la plus récente au jour de la course. Si un licencié ne figure pas dans l'archive fédérale, il faut qu'il prenne un « Pass'Compét » ou un « Pass'Découverte ».

Ligue Nouvelle-Aquitaine de Course d'Orientation
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 TALENCE
http://liguenouvelleaquitaine-co.fr/

Rendre possible les Courses urbaines en format MD ou LD, norme ISSprOM au CN

Remplacer les qualifiés absents dans la limite du quota sportif autorisé

Coopération entre Ligues

Constat : dans les nouvelles ligues étendues, les **départements excentrés sont souvent pénalisés par les distances**

Proposition : dans les domaines ci-dessous, mieux partager les informations (calendriers…) et assurer une meilleure « perméabilité » entre Ligues ou zones voisines **pour une participation des licenciés des départements excentrés**, dans la limite des effectifs possibles :

- Formations, en particulier de niveau Régional
- Passage des Balises de couleurs
- Stages Jeunes Ligues
- RDE
- Challenge des Ecoles de CO

Par ailleurs, une **coopération entre Ligues voisines** est envisageable sur :

- certains séminaires régionaux ou leurs bilans (Traçage, Arbitrage, Cartographie…) ;
- certains stages Groupes HN Ligues

Période d'affiliation & licences sur année scolaire ?

Avantages :

1. Cohérence avec **rythme des familles** sur année scolaire = **période de changement d'activité** (cf. forums des associations) (++)
2. **Pass'Sport** : en 2021, la FFCO donne la possibilité dès septembre de prendre des licences 2021, 2021-2022 et 2022. **Complexité pour les clubs** avec **plusieurs tarifs/durées d'affiliation** à gérer en parallèle. (De plus, l'affiliation dès septembre pour l'année N+1 oblige les dirigeants à se re-licencier dès septembre de l'année N, avant les AG électives) (++)
3. En sept/oct, la **communication des clubs** est aujourd'hui **complexifiée** avec des **publics différents** : nouveaux licenciés, licenciés qui continuent, licenciés qui arrêtent et ne souhaitent plus être informés. (+)
4. Reprise de licences en septembre **d'anciens licenciés** de moins de 5 ans (à assouplir ?) : **réticence à payer une licence pour seulement 4 mois d'activité** (et risque qu'ils aient changé de discipline sportive avant le 1er janvier suivant) (+)
5. Des **aides à la prise de licences** (Pass'Sport, collectivités locales ou entreprises) sont **proposées à la rentrée scolaire** et ne sont souvent plus accessibles en janvier (+)
6. La **reprise de licences en janvier** est toujours **très longue à se concrétiser** du fait du peu d'activités (courses notamment) (+)
7. **Qualifs aux champ de France** MD/LD possibles **à partir de Sept** (+)
8. Mieux **synchronisée** avec demandes **Subvention Région** (budget prévi N+1 pas dispo en Oct). (+)
9. **Cohérence** avec bilans/déclarations **écoles de CO** (+)

Inconvénients :

1. **Saison sportive non alignée avec IOF** (Fédé étrangères sur l'année civile?) (*)
   1. **Catégories** d'âge par **année scolaire** (=option 1) (*) → **double système** national/international (++)
   2. **Saison sportive DTN** : plutôt Avril à Octobre pour les compétitions (et Nov à Mars pour la préparation) (+)
2. Les **olympiades** sont sur des **années civiles** (+)
3. Les **AG** clubs/CD/Ligues seraient **entre Juin et Sept,** période **plus difficile** ? (+)
4. Gestion de la **période de transition** (+)

(*) Autres options (moins attractives):
Option 2: changement de catégorie gardé au 1/1, donc en cours de saison.
Option3: saison sportive gardée sur année civile, donc décorrélée de la période de licence

(++) Argument fort
(+) Argument moyen